

**Procès-verbal de la Cinquième rencontre régulière du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du Centre de formation en mécanique de véhicules lourds**

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES NAVIGATEURS
CENTRE DE FORMATION EN MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS**

**Procès-verbal de la cinquième séance ordinaire du conseil d'établissement tenue le
mardi 28 mai 2024, à 17 h 30, en présentiel, local 136 du CFMVL.**

PRÉSENCES :

Enseignants :

Richard Fortin, Mécanique de véhicules lourds routiers
Nicolas Pelletier, Mécanique de véhicules lourds routiers
Jérôme Bissonnette, Mécanique d'engins de chantier
Jimmy Pelletier, Mécanique de véhicules lourds routiers
William Morneau, Mécanique d'engins de chantier
Marc Lavoie, Mécanique de véhicules lourds routiers

Élèves :

Charles Boutin, Mécanique d'engins de chantier
Clément Vernetui, Mécanique d'engins de chantier

Autres membres du personnel :

Valérie Chamberland, acheteuse
ABSENT Bertrand Leblond, magasinier

Groupes socioéconomiques et communautaires :

EN VISIOCONFÉRENCE : Julie Beaudoin, Association des propriétaires de machinerie lourde
du Québec (APMLQ)
Michaël Bélanger, Société des Surintendants en Transport de Québec (SST-Q)

Entreprises de la région :

Sarah Paré, Paré Centre du Camion Volvo
Frankie Lafontaine, Les Excavations Lafontaine Inc.

1. Accueil, quorum

Ouverture de la séance à 17 h 40.

La présidente accueille les membres et souhaite la bienvenue, constate le quorum et ouvre la cinquième séance de l'année scolaire 2024-2025.

RÉSOLUTION CE 23-24-028

2. Présentation et adoption de l'ordre du jour

Mme Sarah Paré présente l'ordre du jour à l'écran et demande une personne pour proposer et une autre pour seconder la motion.

Il est proposé par Mme Valérie Chamberland, secondé par M. Marc Lavoie et résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION CE 23-24-029

3. Adoption du compte-rendu de la rencontre du 25 mars 2024

Mme Sarah Paré demande si tout le monde a pris connaissance du compte-rendu et est en accord avec le document.

Il est proposé par M. Jimmy Pelletier secondé par Mme Julie Beaudoin et résolu :

QUE le procès-verbal de la rencontre du 25 mars 2024 soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Suivis au compte-rendu de la rencontre du 25 mars 2024

a. Demande de financement matelotage

La demande de financement auprès du ministère de l'Éducation n'a pas eu de suite après que la reddition de compte a eu été faite des dépenses engagées jusqu'à maintenant. M. Vachon va préparer un dossier de l'historique du dossier et rencontrer M. Jean-Sébastien Drapeau, directeur de la formation professionnelle au Ministère de l'Éducation. Le politique pourrait être subséquemment sollicité.

b. Consultation annuelle auprès des élèves

Seulement 6 réponses ont été obtenues de la part des élèves. Il faudra relancer au courant de l'année prochaine pour obtenir une plus grande participation.

5. État des inscriptions et des abandons

M. Vachon fait une description des inscriptions et des abandons. Il transmet de l'information pour tous les programmes en date du 28 mai 2024.

Les groupes sont pleins en routier, en chantier, en matelotage et à l'ASP. Le recrutement va plutôt bien pour le programme de pièces.

Le 5^e groupe DUAL pourra démarrer, les inscriptions sont au rendez-vous.

Au niveau des abandons, on chiffre à environ 18.76 ETP en abandon. Cela est légèrement supérieur à la moyenne des deux dernières années environ.

6. Suivis au projet éducatif

La prochaine étape sera d'établir le plan d'action annuel qui découle du projet éducatif. Les directions du centre vont s'y concentrer.

RÉSOLUTION CE 23-24-030

7. Règles de vie du centre – Adoption

M. Vachon parcourt le document et fait état des changements demandés par les enseignants et les élèves lors des nouvelles consultations effectuées cette année.

Il est proposé par M. Nicolas Pelletier, secondé par M. Jérôme Bissonnette et résolu QUE le document des règles de vie du centre soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION CE 23-24-031

8. Facture à l'élève 2024-2025 - Adoption

La mise à jour annuelle des frais chargés aux élèves selon le programme et l'année d'étude est présentée aux membres par M. Vachon.

Puisque les guides CEMEQ ont été commandés et reçus avant le 1^{er} juin, nous avons évité l'augmentation annuelle de 3%.

Pour les guides Éditions Reynald Goulet, une nouvelle entente de 2 ans a été signée le 24 avril dernier (juin 2024, juin 2025).

Tous les livres ont eu une légère augmentation.

Matelotage, module 13 : le prix présenté est le même que l'an passé. Le nouveau livre pour ce module sera finalisé par l'enseignant d'ici le 31 mai. Le prix sera ajusté par la suite.

Les items suivants ont été enlevés et seront dorénavant en prêt aux élèves par le magasin : 072001400 Casque de sécurité bleu marin visière incluse, 072001410 Coquilles de protection auditive.

Le coût de tous les livres en matelotage est considérablement à la hausse par rapport à l'an dernier dû à l'augmentation du prix pour les pages couleurs. Cela représente des augmentations, par livre, variant de 2,10 à 11,33\$ selon le nombre de pages couleurs (code de couleurs en matelotage).

Il est proposé par M. Frankie Lafontaine, secondé par M. Clément Vernetui, et résolu QUE les factures aux élèves soient adoptées telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
CE 23-24-032**

9. Bourse CVPEM remise par le CFMVL – Approbation

Comme nous avons reçu qu'une seule bourse de 250\$ pour le programme Conseil et vente de pièces d'équipement motorisé (groupe janvier 2024 – 1 méritas 125\$, 1 mention 125\$), le CFMVL désire offrir les 3 bourses pour l'autre groupe d'août 2023 (1 méritas 125\$, 2 mentions à 125\$ chacune) pour un total de 375\$. Les membres ont reçu un courriel à cet effet le 2 mai dernier demandant l'approbation (résultat : 12 approbations, 1 sans réponse).

Il est proposé par M. Michael Bélanger, secondé par M. Frankie Lafontaine, et résolu QUE le CFMVL offre une bourse au montant total de 375\$ selon la répartition ci-dessus mentionnée, aux élèves du groupe d'août 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**RÉSOLUTION
CE 23-24-033**

10. Prévision budgétaire 2024-2025

Les centres de services scolaires n'ont toujours pas reçu les paramètres budgétaires pour la prochaine année scolaire. Ce qui est inédit. Il est donc impossible de présenter un budget au conseil d'établissement pour la séance. M. Vachon précise que l'adoption devra se faire par courriel où tous les membres devront se prononcer.

11. Confirmation des sommes reçues par l'établissement

Comme pour le point précédent, cette partie de reddition de compte n'a pas connu de suite comme c'est le cas à l'accoutumée. Il y aura possiblement un suivi à la prochaine rencontre du conseil.

**RÉSOLUTION
CE 23-24-034**

12. Budget du C.É. 2024-2025

Tous les membres du CÉ sont en accord à ce que le budget soit reconduit à 1500\$ pour la prochaine année scolaire.

Adoption budget du CÉ

Il est proposé par M. Nicolas Pelletier, secondé par Mme Valérie Chamberland et résolu :

QUE le budget annuel alloué pour le fonctionnement du conseil d'établissement soit de 1500\$ pour l'année scolaire 2024-2025.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Projet pilote de formation accrue en milieu de travail

a. Conseil et vente de pièces

15 subventions ont été obtenues pour la prochaine année scolaire. Les inscriptions vont bon train.

b. Mécanique de véhicules lourds

Le 5^e projet dual va commencer en septembre prochain. Les inscriptions vont bon train.

c. ASP Mécanique spécialisée

La demande de subvention sera déposée en septembre pour démarrer le recrutement.

14. Questions du public

Aucun public

15. Courrier

Aucun courrier

16. Date et heure de la première rencontre de l'année scolaire 2024-2025

Lundi 23 septembre 2024, à 17 h 30.

**RÉSOLUTION
CE 23-24-035**

17. Levée de la rencontre

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est proposé par Mme Julie Beaudoin, secondé par M. Frankie Lafontaine et résolu :

QUE la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Levée de l'assemblée : 19 h 02



Signature
Sarah Paré, présidente



Signature
Daniel-Étienne Vachon, directeur